

RESULTATS DE LA CONSULTATION DES PARTIS POLITIQUES à UN QUESTIONNAIRE SUR LE BIEN-ETRE ANIMAL

Au total 27 questions concernant tous les domaines relatifs aux animaux (abattage, place dans la société, espace vital, etc...) avaient été posées au PS, MR, DéFi, Ecolo, CDH et liste Destexhe.

Le PS a répondu positivement à 16 questions, négativement à 1 question et de façon intermédiaire (ou ambiguë) à 10 questions.

Disons le d'emblée, il n'est pas le parti emblématique du bien-être animal même s'il faut souligner le caractère très complet et très élaboré de ses réponses.

La réponse à la question de l'abattage avec ou sans étourdissement est particulièrement ambiguë car si Elio Di Rupo affirme à juste titre que le PS a soutenu en Wallonie le décret interdisant l'abattage sans étourdissement, son parti a décidé d'attendre le résultat du recours devant la Cour constitutionnelle avant d'adopter un texte à Bruxelles.

Il ne mentionne évidemment pas que 2 de ses mandataires à Bruxelles et non des moindres, Messieurs LAOUEJ et KIR, se sont prononcés par principe pour l'abattage sans étourdissement.

Le CDH apporte 20 réponses positives au questionnaire, aucune négative mais 7 réponses intermédiaires ou ambiguës.

Comme le PS, il a voté le décret interdisant l'abattage sans étourdissement mais comme le PS, il se retranche, à Bruxelles, derrière le résultat du recours à la Cour constitutionnelle.

Le MR a apporté 15 réponses positives, 5 négatives, 4 réponses intermédiaires ou ambiguës et 3 questions sans réponses.

Parmi ses points forts, il revendique la diminution de la T.V.A. sur les stérilisations des chats (comme le CDH) et est en faveur de l'interdiction de l'abattage sans étourdissement.

Parmi ses points faibles, le MR n'est pas pour l'interdiction du gavage.

Bref, si la note est globalement satisfaisante, il aurait pu faire nettement mieux.

DéFi est d'ailleurs beaucoup plus net.

Il fournit 22 réponses positives, 3 négatives et 2 intermédiaires ou ambiguës.

Parmi ses points forts, il exige clairement un étourdissement préalable pour tous les abattages.

Il adhère clairement au progrès législatif en faveur de l'animal et au concept de « personne animale ».

Enfin, la liste Destexhe n'a répondu qu'aux questionnaires pour les élections fédérales et pour les élections régionales, ce qui est normal vu que ce mouvement n'a pas présenté de liste à l'Europe, soit 17 réponses au total au lieu de 27.

Il présente 15 réponses positives et 2 réponses intermédiaires ou ambiguës.

Beaucoup de points forts dont l'interdiction absolue de l'abattage sans étourdissement préalable et, fait remarquable et unique, ce mouvement se prononce pour l'interdiction de l'abattage des chevaux pour la consommation humaine.

ECOLO n'a pas répondu aux questionnaires.

En conclusion, il y a des points forts et des points faibles dans tous les partis mais il est certain que DéFi et la liste Destexhe font un parcours presque sans fautes.

Nous ne saurions trop recommander cependant de voter pour le ou les candidats motivés par le bien-être animal, que vous aurez détecté sur votre liste préférée.

Pour le C.N.P.A.
Marleen ELSEN-VERLODT
Présidente